

Le 7 novembre 2017

Objet : **Publication du 2^e Rapport sur l'examen modifié des installations scolaires de Niagara Falls**

Chers parents, tutrices, tuteurs et membres du personnel des écoles élémentaires catholiques Saint-Antoine et Notre-Dame-de-la-Jeunesse,

Chers membres de la communauté de Niagara Falls,

Tel que prévu à l'échéancier, le deuxième Rapport sur l'examen modifié des installations scolaires de Niagara Falls a été publié aujourd'hui.

Il est disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante :

<https://www.cscmonavenir.ca/examen-modifie-des-installations-scolaires-niagara-falls/>

Ce Rapport inclut les commentaires partagés par le public à la rencontre du 24 octobre ainsi que les courriels reçus de la part des parents et membres de la communauté.

Échéancier

Revoici les prochaines étapes prévues au processus d'examen modifié des installations scolaires de Niagara Falls :

- | | |
|--------------------|---|
| 29 novembre 2017 : | Auditions de contribuables à la réunion du Conseil (délégations) |
| 17 janvier 2018 : | Présentation du Rapport final au Conseil (Rapport sommatif incluant le contenu des deux rapports et les commentaires des délégations) |
| 31 janvier 2018 : | Décision du Conseil |

Auditions de contribuables le 29 novembre

Tel qu'énoncé dans le Règlement de procédure du Conseil, les particuliers ou groupes qui voudraient faire une présentation à la réunion du Conseil du 29 novembre doivent soumettre leur demande par écrit au directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil au moins une semaine avant la réunion, soit le **mercredi 22 novembre** au plus tard.

Le formulaire de demande d'audition doit être accompagné de tous les documents qui appuieront la présentation. Le formulaire est disponible sur la page réservée à l'examen modifié des installations scolaires de Niagara Falls. Vous pouvez y accéder directement à partir de ce lien :

<https://www.cscmonavenir.ca/examen-modifie-des-installations-scolaires-niagara-falls/>


Pour de plus amples renseignements sur les modalités entourant les auditions de contribuables, veuillez consulter la page suivante : <https://www.cscmonavenir.ca/conseil/conseil-scolaire/>.

Je réitère l'engagement du Csc MonAvenir à conduire cet examen modifié des installations scolaires avec ouverture et transparence, en conformité avec le processus établi par la [directive administrative ADM 10.1 Examen des installations scolaires](#) et en conformité avec la [Ligne directrice du ministère de l'Éducation relative à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves](#).

Tout au long du processus, vous êtes invités à consulter la page [Examen modifié des installations scolaires : Niagara Falls](#) et à nous faire part de vos questions et commentaires via l'adresse exameninstallationsniagara@cscmonavenir.ca.

D'avance, je vous remercie de votre collaboration positive et vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

Cc : Melinda Chartrand, présidente et conseillère scolaire pour la région de Lincoln-Niagara
Jo-Anne Thibodeau, conseillère scolaire désignée pour la région de Welland
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Marquis Charrette, directeur, ÉEC Notre-Dame-de-la-Jeunesse
Marcel St-Onge, directeur, ÉEC Saint-Antoine
Albert Aazouz, directeur du Service des ressources matérielles